

Marie et François Mayoux
*instituteurs pacifistes
et syndicalistes*

Mémoires de F. Mayoux



Introduction de Daniel GUÉRIN
Postface de Madeleine REBERIOUX

Éditions CANOPE

MARIE ET FRANÇOIS MAYOUX INSTITUTEURS PACIFISTES ET SYNDICALISTES

Le texte de ce livre, que les éditions Canope viennent de publier, a été rédigé par François Mayoux. Il a fait l'objet d'une relecture attentive par sa femme, Marie Mayoux, et c'est son arrière petit fils, Frank Mayoux qui s'est chargé de sa publication. De cet intéressant ouvrage, nous publions ci-après, avec l'autorisation de l'éditeur, l'introduction rédigée en 1984 par Daniel Guérin (qui s'est éteint le 14 avril 1988) dans laquelle il résume le parcours attachant de ces deux militants pacifistes et syndicalistes.

Les Mémoires de François Mayoux apparaîtront peut-être au lecteur non enseignant comme trop centrés sur la vie professionnelle et syndicale des instituteurs. Mais même de ce point de vue le livre est d'un vif intérêt. Les Mayoux s'y montrent comme les champions intraitables de l'indépendance du syndicalisme et de sa non-subordination aux partis de gauche. Et ce en dépit du fait qu'ils ont été successivement, pour ensuite les quitter, membres du parti socialiste puis, après la scission de Tours, membres du jeune parti communiste et apologistes, le temps d'un rêve, de la Révolution russe. Pour préciser, ils quittèrent publiquement le parti socialiste le 3 novembre 1919 en annonçant leur ralliement aux communistes. Leur adhésion eut lieu en 1921 et ils furent exclus dès octobre 1922 pour crime de "syndicalisme". De telle sorte que les Mayoux furent parmi les premiers exclus du PC !

Bien que non anarchistes, ils exaltèrent le principe de liberté dans les publications syndicales et s'y opposèrent à toute censure. Pour cette raison, François Mayoux n'hésita pas à cesser sa collaboration à *L'Ecole Emancipée* où il avait tenu une rubrique : "Les ouvriers et la guerre". Plus tard, de 1925 à 1936, le couple publiera par ses propres moyens un petit bulletin syndical à faible tirage, mais farouchement indépendant : *Notre point de vue*.

Vis à vis de l'unité syndicale, qui, disent-ils avec raison, "a toujours passionné les militants", ils se montreront prudemment réservés : "L'unité contre les ennemis ouvriers, très bien. Mais qui serait assez naïf pour ne pas comprendre que l'unité contre les intérêts ouvriers est une duperie ?". Ce qui sera le cas, en 1935, lorsque la fusion

CGT-CGTU dégénérera en une colonisation du mouvement ouvrier par un parti communiste devenu patriote et belliciste, sous la houlette de Moscou.

Mais le thème, à mon avis dominant, le plus original, le plus courageux aussi parce que le plus minoritaire, réside dans les imprécations contre les horreurs criminelles de la "grande" guerre de 1914-1918.

Les Mayoux fulminèrent contre la trahison, en et après 1914, des chefs socialistes et syndicalistes.

Ils ne pardonnèrent pas à Merrheim (des Métaux), ancien leader syndicaliste "minoritaire", c'est-à-dire pacifiste, d'être devenu, à la Noël 1917, jusqu'aboutiste. Ils en voulurent aussi à Monatte d'avoir trop longtemps conservé des illusions sur Merrheim.

Ils reprochèrent amèrement à Jean Longuet et à ses amis d'avoir été pacifistes en paroles et d'avoir voté jusqu'au bout les crédits de guerre. Ils allèrent jusqu'à douter du comportement de Jaurès s'il avait survécu à l'attentat du 31 juillet 1914 : "Jaurès en aurait peut-être fait autant. *Peut-être*, mais pas certainement."

J'avoue, pour ma part, souscrire à leur prudence dubitative...

Les prises de position virulentes des Mayoux contre la guerre parle d'elles-mêmes et nous n'avons pas mieux à faire, pour l'honneur de leurs auteurs, que d'en citer ici l'essentiel.

Dès octobre 1914, les Mayoux écrivirent un article pour *L'Ecole Emancipée*. Cet article ne put paraître. Ils y disaient ceci : "Il faut développer la haine de la guerre et non la haine du peuple allemand, victime comme nous, mais non complice de ses maîtres". Mais, lors de l'instruction ouverte contre eux, trois ans plus tard, le juge d'in-

struction avait trouvé moyen d'avoir sous les yeux le texte de cet article proscrit.

Puis ce fut le *Manifeste des instituteurs de la Charente*, du 1er juillet 1915, rédigé et propagé par Marie Mayoux :

"L'intérêt d'une paix prochaine nous apparaît comme évident. (...) Des milliers de jeunes hommes seront sauvés. (...) D'autre part, l'anéantissement de l'Allemagne est une proposition enfantine (...) Au peuple allemand à qui nous tendons une main fraternelle de faire son œuvre. En se débarrassant de ses hideux tyrans, il hâtera l'établissement inévitable des Etats-Unis d'Europe."

Et cette prophétie qui se vérifiera en 1939 :

"L'écrasement de l'un des deux adversaires faisant germer l'idée de revanche, une nouvelle lutte se préparera."

Ne pouvant être effectivement représentée à la conférence internationale de Kienthal par suite de l'obstruction gouvernementale, la Fédération des instituteurs envoya la déclaration suivante signée : *Pour la Fédération, la déléguée Marie Mayoux* et datée de Paris, 22 avril 1916 :

"La Fédération (...) prie les camarades de tous les pays de croire que son attitude est indépendante des événements militaires et ne saurait être modifiée par aucune défaite ou victoire ; les troupes allemandes à Paris ou les troupes françaises à Berlin n'empêcheraient pas la majorité de ses membres de penser que la paix est la plus grande victoire que puissent remporter les peuples belligérants."

Les 3 et 4 août 1917, au congrès de la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs et d'institutrices, congrès interdit et qui se tint clandestinement, fut adopté le texte d'un ordre du jour présenté par les Mayoux :



François Mayoux photographié avec ses élèves, dans son école en Charente, en 1912.

"La Fédération (...) proclame sa volonté de paix, (...) la paix sans indemnités, sans conquêtes, sans annexions, avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la paix de Zimmerwald et du soviet, la paix qui demeure la seule victoire possible et souhaitable pour tous les peuples."

Les Mayoux avaient publié, le 25 mai 1917, un mince pamphlet intitulé *Les Instituteurs syndicalistes et la guerre* signé : "Section de la Charente, pour la Section : Marie et François Mayoux". On pouvait y lire :

"Nous devons refuser notre concours à toute propagande en faveur de la guerre. Pourquoi nous a-t-on demandé, fait sans précédent, de faire une leçon sur l'entrée en guerre des Etats-Unis, alors qu'un événement d'une importance autrement considérable dans l'histoire de l'humanité : la Révolution russe, non seulement n'a pas été jugée digne par la République française d'être notifiée à la jeunesse française, mais est journellement discréditée..."

Et de conclure :

"La guerre est immorale, inhumaine, ruineuse. (...) Notre programme n'a pas varié, il ne variera pas jusqu'à la fin de l'horrible et stupide boucherie. (...) A la guerre il n'y a qu'un remède, la paix. (...) Tout notre mépris sera réservé (...) à tous les gouvernants responsables de la tuerie infâme."

La justice ne manquera pas d'engager les

poursuites contre les auteurs de ce brûlot. A Bordeaux, fin 1917, comparaisant en appel, Marie Mayoux lut une déclaration finale :

"Les qualificatifs de défaitistes, d'alarmistes et d'antipatriotes qu'elle (la grande presse) nous a venimeusement appliqués, ont été jetés à la foule ignorante pour lui masquer la vague réactionnaire dont nous sommes les premières victimes. (...) Il peut, ce gouvernement, nous attaquer, nous bâillonner, nous faire insulter, nous faire condamner et emprisonner, il n'arrivera pas à nous salir. Nous sommes fiers d'avoir volontairement pris place parmi ces pacifistes que l'on calomnie alors qu'ils sont des idéalistes, venus de tous les points de l'horizon politique pour communier aujourd'hui dans la même horreur de la guerre atroce et le même désir de paix universelle. Ce sera donc la tête haute et la conscience tranquille que nous irons, pour nos idées, prendre place dans les prisons de la République."

Le 29 décembre 1917, au terme d'une longue procédure, les Mayoux étaient condamnés à deux ans de prison. Ils s'étaient gardés d'adopter le système de défense d'un "idiot" d'avocat qui leur avait conseillé la "modération" face à leurs juges. Sans aller jusqu'à chercher la palme des martyrs, ils avaient entendu utiliser leur

procès comme une nouvelle tribune pour y propager leurs convictions.

François devait rester incarcéré dix-sept mois. Il entra, à la Pentecôte 1918, à la maison d'arrêt de Clairvaux, séjour qui lui inspira les pages les plus brillantes de ses *Mémoires*. Quant à Marie, on l'envoya d'abord dans la sinistre prison de Saint-Lazare, aujourd'hui disparue, puis à celle de Montpellier, où elle fut finalement graciée, sans doute comme mère de famille.

François, lui, ne bénéficia de la loi d'amnistie que peu de temps avant les élections législatives de novembre 1919. Quant à leur révocation de l'enseignement, elle se prolongea durant près de sept ans. Ils ne furent réintégrés qu'en octobre 1924, à l'occasion de la prise de pouvoir par le Cartel des Gauches.

En comparaison avec l'holocauste des innombrables combattants du front, François Mayoux estima que les risques de révocation et d'emprisonnement qui s'abattirent sur eux *"n'étaient pas du tout héroïques"*. Tous deux s'affirmèrent convaincus d'avoir exprimé par leur action contre la guerre les sentiments véritables des combattants du front : *"Le poilu était pacifiste"*.

Une fois sortis de prison, pendant les longues années de révocation qui suivirent, ils s'avisèrent d'utiliser une partie de leurs

loisirs forcés à se lancer dans des études juridiques. Ils se préparèrent à obtenir une "capacité en droit", seule possibilité d'études supérieures pour des "primaires" sans baccalauréat. Ce diplôme, obtenu sans difficulté, leur permettrait désormais de se passer des services d'un avocat et de plaider par eux-mêmes. Ils n'auraient d'ailleurs que rarement la possibilité d'utiliser leur nouvelle compétence, mais Marie, toujours à la pointe de l'action, en usa au moins une fois à l'occasion d'un incident burlesque :

"Au cours de l'année 1926, racontera leur petit-fils Gilles, ils étaient partis se promener avec leur famille. Ils avaient pris le train à Marseille pour se rendre dans une petite commune des Bouches-du-Rhône. Sur quoi, un violent orage éclata. Ils retournèrent vers la gare pour y trouver refuge, mais tout était fermé.

"Marie, qui portait son petit-fils, alors un tout jeune bébé, se mit à frapper à la porte si violemment qu'une fenêtre s'ouvrit au premier étage. Le chef de gare cria que la gare n'ouvrirait qu'une heure plus tard, avant le passage du prochain train. Marie hurla qu'il y avait un bébé à abriter, mais le préposé ne voulut rien entendre.

"Elle passa alors le bébé à l'un de ses proches, se saisit d'un caillou et brisa une première vitre de la salle d'attente. N'obtenant pas satisfaction, elle en cassa une deuxième. Quand le chef de gare affolé arriva enfin, elle en était au cinquième jet de pierre, tandis que le reste de la famille se tordait de rire sous la pluie. La gare fut enfin ouverte ; la maréchaussée, requise, apparut bien avant le train et dressa procès-verbal.

"Quelques mois plus tard, la Compagnie PLM ayant porté plainte, Marie trouva cette fois l'occasion de plaider elle-même. Le billet de retour qu'elle avait au moment du délit renforça son argumentation et, à la surprise générale, non seulement la Compagnie fut déboutée, mais de plus condamnée aux dépens !"

Jusqu'à leur retraite, Marie en 1935, François en 1937, les Mayoux ne démentiront pas la légende qu'on leur a faite d'avoir été des "extrémistes irréductibles".

Au début des années 1930, Marie et François avaient acquis pour une somme modique un terrain au dessus de la gare de La Ciotat. Le père de François, venu à Marseille voir ses enfants, fut consterné par l'achat d'un sol stérile. Lui, paysan sans terre, casseur de cailloux pour les routes charentaises, estima que son fils n'aurait jamais le sens des affaires et que c'était folie d'investir un sou pour un terrain aussi aride, encore pire que le lieu dit "La Cha-

brouille", coin le plus déshérité de son village natal des Charentes, ainsi nommé parce que quelques chèvres y trouvaient une maigre pitance et où, lui, faisait provision de caillasse pour sa modeste activité artisanale. Le nom de "La Chabrouille" fut de ce fait attribué à la propriété ciotadine.

C'est là que les Mayoux se retirèrent après avoir maçonné eux-mêmes un petit cabanon en pierres sèches tout en vivant sous la tente. En 1936, ils purent faire bâtir une véritable maison grâce à l'aide d'une famille montpelliéraine qui avait hébergé le fils Mayoux au temps où ses parents étaient en taule.

Compte tenu des longues années de révocation, les Mayoux vécurent plus d'années en retraite qu'en postes d'instituteurs. Mais leur pension était maigre et ils durent y suppléer au moyen d'un petit troupeau de chèvres, dont ils tiraient des fromages.

Je n'ai personnellement connu les Mayoux qu'au soir de leur vie, à la faveur de mes séjours à La Ciotat, alors qu'ils étaient pour le moins septuagénaires. Ils se déplaçaient vaillamment dans leur petite deux-chevaux, lui au volant avec sa longue barbe plus grise que tout à fait blanche. Plus âgée que lui de quatre ans, elle était assise à ses côtés. Peu connus dans la petite ville, ils y faisaient un peu figure d'originaux. Ils avaient conservé l'esprit vif, une modeste bonhomie teintée d'un brin d'humour. Mais ils n'avaient rien abandonné de leur ancienne intransigeance.

C'est ainsi qu'ils fréquentaient, dans la localité voisine des Lecques-Saint-Cyr-sur-Mer, un couple également âgé, lui, Djoukitch, un curieux personnage d'origine yougoslave, marié à une institutrice en retraite (1). Déjeunant chez leurs amis pendant la deuxième guerre mondiale, leur

hôte avait commis l'imprudence de se féliciter d'un succès militaire britannique coûteux en vies humaines pour l'ennemi germanique. Indignés, les Mayoux quittèrent la table et ne revinrent jamais.

Le lecteur pourra lire au terme des *Mémoires* de François Mayoux :

"Le diable, pour nous, ce fut - et c'est encore - la guerre, avec ses mensonges et ses crimes."

Pour terminer par cette stimulante profession de foi :

"Nous demeurons socialistes au sens large et humain du mot, un socialisme qui ne porte atteinte ni à la liberté, ni à la dignité de l'homme."

Ils s'éteignirent, lui en 1967, à l'âge de 85 ans, elle en 1969, à l'âge 91 ans, laissant après eux leur fils, le poète surréaliste Jehan Mayoux qui, suivant l'exemple de ses parents, avait refusé de participer à la deuxième boucherie mondiale. Deux autres générations de Mayoux continuent de séjourner à *La Chabrouille* où, pour ma part, j'ai passé d'inoubliables moments.

Si j'ai été heureux de rédiger ces lignes introductives, c'est parce que, âgé à mon tour de 80 ans, je puis dire que, comme pour les Mayoux, la haine de la guerre, la lutte contre elle ont été la passion viscérale de ma propre vie.

Daniel Guérin, 23 août 1984.

Marie et François Mayoux, instituteurs pacifistes et syndicalistes, Introduction de Daniel Guérin, Postface de Madeleine Rebérioux, Editions Canope, 366 pages, 195 F, disponible à la librairie de Gavroche.

(1) Les Djoukitch ont légué leur propriété à la MGEN qui y a ouvert un centre national de gériatrie en 1986.

La prison de Saint-Lazare où fut enfermée Marie Mayoux en 1918.

